



Point 19

Nouveaux petits crédits récurrents; décision

Proposition :

Le Synode approuve, pour les années 2014 à 2016, cinq nouveaux petits crédits récurrents d'un montant total de CHF 35 500.- par année.

1. SMAS.CH - l'autre calendrier de l'Avent

Compte n° 499.332.07

Crédit récurrent de CHF 5 000.- par année pour les années 2014 à 2016

Le calendrier de l'avent par SMS SMAS.CH

SMAS.CH – l'autre calendrier de l'Avent – témoigne que l'univers des jeunes et leurs formes de communication font partie intégrante de l'Eglise contemporaine. Grâce à SMAS.CH, les Eglises catholique et réformée accompagnent les jeunes durant la période de l'Avent, prennent au sérieux leurs questions et leurs besoins et leur donnent un instrument qui leur permet, dans le temps de l'Avent, d'observer à leur manière une attitude chrétienne en envoyant leurs propres messages.

SMAS.CH est né du besoin des jeunes et des jeunes adultes de se distancer de l'aspect commercial dénaturé et clinquant de Noël et de lui opposer les vraies valeurs de Noël, à savoir « l'amour, l'amitié et la paix ». C'est ainsi que SMAS.CH a vu le jour, en contre-poids : de la profondeur en 160 signes, dans le langage et par le biais du média cher aux jeunes – voilà toute l'ambition de ce projet.

SMAS.CH mise sur le principe du dialogue. Chacune et chacun peut répondre aux 24 SMS envoyés. A l'autre bout, une animatrice ou un animateur de jeunesse renvoie à son tour une réponse par SMS. Les jeunes sont sensibles aux points faibles et aux carences du monde des adultes. Ils les perçoivent alors que l'espace clinquant de la consommation et le « jeu de la famille idéale » en période de Noël ne sont qu'une façade. SMAS.CH sait d'expérience que les jeunes sont heureux d'être écoutés pendant la période de l'Avent. Afin de rester en contact avec ce public, des SMS composés par des jeunes et des jeunes adultes se rapportant à l'Avent sont envoyés aux abonnés, qui mettent Dieu en scène, appellent à agir en mettant le « cœur à la place du commerce pendant l'Avent », renforcent l'estime de soi, apportent un soutien, posent des questions et incitent à répondre, provoquent et interpellent sur des questions existentielles.

Organismes porteurs de SMAS.CH :

Eglises qui mettent des ressources en personnel à disposition et accordent un subside :
catholique : TG, FR, BE ; réformée : BE-JU-SO, BL

Eglises cantonales qui accordent un subside :
catholique : BL, BS, LU, GR, AG, ZG ; réformée : BS, ZG, SG

SMAS.CH – l'autre calendrier de l'Avent – sous la forme d'une « App » pour smartphone :

Selon l'étude de JAMES de 2013, trois jeunes Suisses sur quatre possèdent un smartphone. Afin de permettre à SMAS.CH de rester à l'écoute des 'nouveaux médias' et de réduire les coûts de SMS, une « App » pour smartphone sera développée en 2013. Elle sera adaptée et améliorée au fil des années suivantes.

Finances

Le budget de SMAS.CH (hors coûts de personnel de l'équipe de projet) se monte à CHF 50 000.- par an. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont soutenu SMAS.CH dès 2005 en versant une contribution unique de CHF 3000.- prise sur le crédit global du Conseil synodal et, de 2007 à 2013, en attribuant à ce projet un crédit récurrent de CHF 5000.-.

Dans les périodes de l'Avent à venir, il est souhaitable que SMAS.CH poursuive ses interventions en diffusant sur les téléphones portables des abonnées et abonnés des réflexions liées à l'Avent, pleines de verve, d'élan et proposant de nouvelles tonalités. C'est la raison pour laquelle nous proposons au Synode de soutenir l'action de SMAS.CH au cours de ces prochaines années (2014 à 2016) à raison de CHF 5000.— par an. SMAS.CH est un projet autonome, alémanique et œcuménique qui unit les animateurs de jeunesse ecclésiaux et leur donne la possibilité d'expérimenter des innovations dans le domaine des nouveaux médias et de rester à l'écoute de notre temps.

2. Stages CMER pour jeunes adultes – promotion des forces dirigeantes

Compte n° 570.341.02

Crédit récurrent de CHF 10'000.- par année pour les années 2014 à 2016

La Communion mondiale des Eglises réformées (CMER), fondée en 2010 à Grand Rapids, a déposé, le 24 septembre 2010, auprès du président du Conseil synodal, une demande de soutien au projet « Stages pour jeunes adultes – promotion des forces dirigeantes » en lui attribuant un montant de CHF 10'000.- par année pour les années 2011 à 2013. Cette demande découlait directement de l'assemblée générale de la CMER nouvellement fondée qui avait décidé de promouvoir la participation des jeunes de manière concrète.

Dans le cadre de ce projet, deux jeunes issus des églises membres de la CMER sélectionnés avec soin ont la possibilité de travailler pendant une année au siège de la CMER dans deux domaines d'activités choisis ou plus, ce qui leur donne l'occasion de connaître de l'intérieur l'Eglise réformée à l'échelle mondiale. Les participants s'engagent à travailler pendant une année et à mettre ensuite en pratique pendant six mois leurs acquis en développant un projet dans leur Eglise d'origine, en bénéficiant d'un accompagnement. Les domaines d'apprentissage spécifiques sont les suivants : théologie et œcuménisme, questions de justice économique et écologique, questions de genre, compréhension de la mission et travail missionnaire, activité interreligieuse, communication/informatique, organisa-

tion d'événements et finances. Ces stages ont pour but d'une part d'amener les stagiaires à apporter une contribution au travail ecclésial dans leur propre milieu ; ils devraient d'autre part inciter ces jeunes à faire profiter la CMER et l'œcuménisme mondial de leurs capacités et de leur perception du monde de leur point de vue de jeunes adultes pendant leur stage et tout au long de leur carrière future.

Les expériences faites jusqu'ici par la CMER avec les stagiaires sont très positives. Les places de stage en parallèle prévues initialement au nombre de trois ont été réduites à deux, solution qui établit un rapport plus réaliste entre les rares collaborateurs de la CMER au bénéfice d'un emploi fixe et les places de stage et qui permet par conséquent un meilleur encadrement.

Il ne faut pas sous-estimer le travail substantiel que, dans la situation de sous-dotation permanente que vit le bureau central de la CMER pour des raisons financières, les stagiaires fournissent dans l'accomplissement des travaux courants. Dans la phase de mutation vécue par la CMER à l'heure actuelle et en raison de sa situation financière tendue, il est particulièrement important d'assurer la continuité de programmes tels que ce « Youth Internship-Leadership Development ». Il est saisissant de voir que l'organisation, même aux prises avec une situation financière catastrophique, tient à encourager une relève œcuménique et cette démarche mérite un soutien. Compte tenu de la situation globale de l'organisation, le budget de ce projet reste modéré. Les participantes et participants hautement qualifiés ne reçoivent qu'un très modeste salaire de CHF 1800.- par mois.

Par le biais de la FEPS et dans le cadre d'une collaboration directe, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure entretiennent des contacts étroits avec la CMER, notamment avec le « Justice Network ». Simultanément, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont engagées en 2010, lors de la fondation de la CMER, à « ... apporter notre contribution à la réussite du vivre ensemble réformé au niveau mondial. » La Communion mondiale des Eglises réformées est très reconnaissante du soutien à ce programme consenti par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et sollicite la poursuite de cet effort. Une contribution annuelle de CHF 10 000.- est d'une importance majeure pour le co-financement du projet et représente un bon placement dans l'optique du développement de la communion mondiale des Eglises réformées.

3. «Aide d'urgence œcuménique» Soleure

Compte n° 595.332.06

Crédit récurrent de CHF 4'000.- par année pour les années 2014 à 2016

La commission diaconale « Aide d'urgence œcuménique » a été créée en 2009 par les Eglises du canton de Soleure. Rattachée au Synode d'arrondissement de Soleure, elle est issue de la « table ronde » mise en place par la paroisse de Soleure au moment où les premiers requérants d'asile ont été exclus de l'aide sociale par l'effet de décisions de non-entrée en matière. Cette situation a également suscité des questions et soulevé des problèmes dans les paroisses. L'origine de cette commission explique la raison pour laquelle une collaboratrice de notre secteur OETN-Migration en fait partie en qualité de professionnelle représentant les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Depuis lors, l'Aide aux passants, instaurée et développée au cours des années précédentes, s'est étendue aux ressortissants suisses. Le secteur Diaconie est au courant de l'existence de ce poste ecclésial mineur et de cette commission.

Champs d'activité de la commission :

- Aide aux passants hebdomadaire assortie d'une offre de consultation
- Soutien de projets comme l'accueil de midi pour les sans-papiers et les requérants d'asile déboutés
- Forum annuel de réseautage des organisations actives dans ce domaine
- Relations publiques

La commission assure son financement principalement via les subsides accordés par les Eglises du canton de Soleure ; elle demande en outre aux paroisses et aux pasteurs de collecter des fonds. En 2013, le champ d'activité Aide aux passants a de plus fait partie des bénéficiaires de la collecte de Pentecôte. De 2011 à 2013, l'Union synodale a versé à la commission un subside annuel de CHF 4'000.- pris sur le fonds du Synode d'arrondissement. Si les versements doivent être poursuivis, il importe de les effectuer sur la base d'un crédit récurrent inscrit au budget.

Sous la houlette du député au Synode Hans Hugo Rellstab, la commission a connu un développement réjouissant. Tout d'abord, le forum annuel permet de faire connaissance et d'échanger des expériences entre services et institutions apparentées du canton de Soleure. Il favorise par ailleurs le développement de ce réseau. Il existe plusieurs micro-services qui n'ont ni le temps ni l'énergie de s'informer du travail accompli par les autres. En outre, les trois régions du canton se tournent dans trois directions différentes : Aarau/Zurich, Bâle et Berne, ce qui rend plus difficile la collaboration entre les services concernés qui sont souvent des services externes d'institutions basées à l'extérieur du canton. La commission accomplit du très bon travail dans ce domaine.

L'Aide aux passants résulte d'un besoin apparu dans la ville de Soleure. C'est pourquoi, la paroisse réformée de Soleure a mis quelques pourcents d'un poste pastoral à disposition pour accomplir cette tâche. Le nombre de personnes en quête de conseils a récemment énormément augmenté et, avec lui, le besoin d'un soutien matériel ponctuel. D'autres services signalent aussi une lacune au niveau de la consultation sociale à bas seuil à Soleure. De plus, cette tâche implique plutôt un savoir-faire dans le domaine du travail social. La paroisse a par ailleurs désormais besoin des pourcents de poste pastoral mis à disposition pour son propre usage. C'est la raison pour laquelle la commission conduit des entretiens avec différents professionnels et services afin de trouver, dans la mesure du possible, une solution adaptée à la situation et efficace. Elle estime les coûts à ceux d'un poste de travail social à raison de 20 %. Ces dépenses ne devront être financées qu'à partir de 2014 et n'apparaissent par conséquent pas dans le budget 2013.

Les tâches assumées par la commission sont devenues des tâches permanentes. C'est pourquoi le subside des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure d'un montant de CHF 4000.- tel qu'inscrit au budget jusqu'à ce jour et qu'il s'agit de renouveler, doit être voté par le Synode au titre de « petit crédit récurrent ».

4. Contribution au Chœur des Nations de Berne

Compte n° 595.332.06

Crédit récurrent de CHF 10'000.- par année pour les années 2014 à 2016

L'idée de mettre sur pied un « Chœur des Nations » pour promouvoir l'intégration des personnes d'une autre origine et d'une autre culture par le biais du média musique a été lancée par le délégué à l'intégration du canton de Soleure. Compte tenu des très bonnes expériences faites avec la mise en œuvre du projet au cours des premières années, des ini-

tatives ont vu le jour en vue de fonder un Chœur des Nations dans d'autres villes de Suisse.

Le Chœur des Nations de Berne a commencé ses répétitions le 5 mars 2012 au centre paroissial St-Antoine à Berne-Bümpliz. Le chœur, qui a entamé sa deuxième année d'existence, compte actuellement 80 chanteuses et chanteurs issus de 20 pays – de l'Afghanistan au Chili, d'Israël à la Russie, du Kosovo à l'Allemagne ainsi que de Suisse. Il est également dirigé par Bernhard Furchner, initiateur et directeur artistique du projet et par Theres Spirig-Huber, présidente de l'association. La conception directrice du Chœur des Nations et sa mise en œuvre comportent trois volets : intégration, musique et formation.

Intégration :

Le Chœur des Nations a pour vocation d'encourager les migrants et les autochtones à aller à la rencontre les uns des autres et à entamer un dialogue interculturel sur le long terme qui aille au-delà du quotidien. Il s'agit d'encourager l'intégration sociale, culturelle et économique. Dans ce contexte, la diversité culturelle et l'autonomie ne sont pas contradictoires mais représentent une force. L'intégration d'étrangères et d'étrangers présents en toute légalité et durablement apporte à tous des avantages sociaux et économiques.

Musique :

Le Chœur des Nations met en pratique les traditions musicales d'origines culturelles diverses et les intègre, favorisant ainsi la compréhension pour le bien culturel musical et les liens sociaux. L'encadrement musical et pédagogique est assuré par des professionnels certifiés. Les chants des pays d'origine des chanteuses et chanteurs reçoivent dans ce cadre la même attention et la même qualité d'exécution que les chants suisses et la littérature chorale classique. La pratique de la musique augmente la qualité de vie de chacun, indépendamment de sa langue, de sa culture ou de sa religion. Le Chœur des Nations propose par conséquent une musique à laquelle chacun peut adhérer.

Formation :

L'association propose une formation dans les domaines de la musique et du chant. Ce faisant, elle encourage une attitude respectueuse envers les personnes et les cultures différentes. Elle applique les standards de formation de la Confédération en vigueur dans d'autres filières de formation (Q-CH). L'association se donne pour mission d'atténuer l'inégalité des chances structurelle par le moyen de formes d'apprentissage collectif.

Les Suissesses et les Suisses, tout comme les migrants, apprennent ensemble la prononciation et l'interprétation des chants – un encouragement à l'intégration sociale et culturelle allant au-delà du quotidien. Le répertoire de chants commun aux différentes chorales régionales permet des prestations collectives impressionnantes et palpitantes.

Grâce à une aide initiale généreuse du Fonds des projets diaconaux et sociaux de l'Eglise catholique de la région de Berne, le Chœur des Nations a pu boucler son année de fondation 2012 sans problème. Mais avec un déficit de CHF 16'535.- prévu pour 2014 (état en juin 2013), il importe de trouver une base de financement plus large.

Le Chœur des Nations de Berne est un projet d'intégration unique qui donne un accent humain et culturel contrastant avec le durcissement croissant de la discussion sur les questions de migration qui se fait sentir. Le Conseil synodal estime donc primordial et digne d'offrir à cette chorale un soutien financier récurrent. Il s'agit aussi de contribuer à élargir son financement de manière à minimiser les risques encourus par le chœur en cas de défaillance de certains bailleurs de fonds.

5. Contribution isa - intercultura

Compte n° 599.332.04

Crédit récurrent de CHF 6'500.- par année pour les années 2014 à 2016

Intercultura, une organisation qui propose des formations initiales et continues aux interprètes communautaires, était rattachée jusqu'à fin 2012 à l'Association bernoise pour la formation des parents, qui a été dissoute. Le centre d'information et d'action pour étrangères et étrangers isa Bern (Informationsstelle für Ausländerinnen und Ausländerfragen) est l'association qui a pris le relais et accueilli intercultura en son sein. Le secteur Migration entretient depuis fort longtemps les contacts les plus variés avec l'isa et les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure en sont membres.

Les tâches principales d'intercultura consistent à :

- proposer deux modules de formation aux interprètes communautaires,
- organiser des formations continues pour les interprètes communautaires,
- superviser les interprètes communautaires.

Intercultura est au bénéfice de la certification eduQua. Les modules de formation sont reconnus par l'association INTERPRET et, combinés avec d'autres exigences, permettent d'obtenir le certificat INTERPRET, respectivement le brevet fédéral pour interprètes communautaires.

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne finance la majeure partie des tâches assumées par intercultura qui avaient jusque-là bénéficié du soutien du secteur Catéchèse à raison d'un montant identique.

Dans le domaine de la migration/intégration, il ne faut plus songer à renoncer aux interprètes communautaires. Il est extrêmement important, surtout dans le secteur de la santé, des affaires sociales et de la formation mais aussi en procédure pénale, d'asile, etc., que les professionnels locaux et les migrants se comprennent. Trop souvent, des imprécisions et des malentendus amènent des conflits, des procédures inefficaces et de mauvaises décisions. Les interprètes communautaires connaissent bien les structures, les règles et la culture de la Suisse de même que celles de leur pays d'origine. C'est pourquoi ils ou elles ne se bornent pas à traduire mais ils ou elles expliquent aussi aux personnes impliquées les différences de conception, de réactions, etc. Ils ou elles assument ainsi une fonction clé dans le domaine de l'intégration de la population étrangère. La nouvelle loi cantonale sur l'intégration des étrangers, et en particulier les premiers entretiens avec le service compétent de la commune qui y sont prévus, ouvre un nouveau champ d'action pour les interprètes communautaires. Par ailleurs, cette formation offre aux migrantes et migrants doués pour l'apprentissage des langues une excellente opportunité de s'intégrer et de participer à la vie communautaire ici en Suisse.

Le Conseil synodal approuve l'inscription de CHF 6'500.- au budget 2014. Etant donné qu'il s'agit d'une tâche permanente, il recommande au Synode de voter ce montant au titre de « petit crédit récurrent ».

Le Conseil synodal